

L'assistance aux formalités de modifications de l'immatriculation

Fiche B4

Développement



Contacts

Service accueil formalités des entreprises CFE

- Toulouse 05 61 10 47 71 cfe@cm-toulouse.fr
- Antenne de Saint-Gaudens 05 61 89 17 57 cdufour@cm-toulouse.fr
- www.cm-toulouse.fr

▶ Objectif

Faciliter les modifications de votre immatriculation au Répertoire des Métiers et/ou au Registre du Commerce et des Sociétés (RCS) :

- changement de statut juridique (passage en société ou en EIRL) ;
- changement d'adresse, changement de dirigeant, changement d'activité.

▶ Bénéficiaire

Entreprise artisanale.

Description de la prestation

- L'information sur les pièces à fournir pour effectuer les modifications et sur les tarifs applicables.
- L'assistance à la rédaction des documents nécessaires à la modification.
- L'accomplissement des formalités administratives pour modifier l'immatriculation au Répertoire des Métiers et au Registre du Commerce et des Sociétés si nécessaire.
- La délivrance des extraits d'immatriculations justifiant des modifications effectuées.
- La transmission de votre dossier modifié aux organismes partenaires de l'entreprise : APCMA, RCS, service des impôts des entreprises, centre des impôts, caisses sociales, INSEE.

▶ Modalités pratiques

Pour les artisans désirant exercer leur activité sous le statut de l'EIRL : la réception du dépôt d'affectation du patrimoine professionnel.

Toulouse : sans rendez-vous.Saint-Gaudens : sur rendez-vous.

► Coût de la prestation

Tarif suivant formalités (tarifs fixés par la loi de finances). Information auprès du CFE.

